APPEL DE CANDIDATURE POUR L'ORDRE DES DENTUROLOGISTES DU QUÉBEC

Poste : SYNDIC ADJOINT

Vous souhaitez diversifier votre parcours professionnel, mettre à profit votre expérience clinique dans un contexte différent et contribuer activement à l'évolution de votre profession?

L'Ordre des denturologistes du Québec invite les membres qui souhaitent élargir leurs horizons professionnels et participer activement à la mission de protection du public à soumettre leur candidature pour le poste de syndic adjoint.

Cette fonction constitue une occasion unique pour un denturologiste de développer une expertise complémentaire à la pratique clinique, notamment en matière d'éthique professionnelle, d'analyse disciplinaire, de gouvernance et d'application du *Code des professions*. Elle permet également d'acquérir une vision globale des enjeux de la profession et de jouer un rôle concret dans le maintien de la confiance du public envers la denturologie.

Le Bureau du syndic occupe une fonction stratégique et essentielle au sein du système professionnel québécois. À titre de syndic adjoint, la personne titulaire du poste exerce ses fonctions en toute indépendance, conformément au *Code des professions*, afin de veiller au respect des obligations déontologiques des membres de l'Ordre. Par la rigueur de ses analyses, l'impartialité de ses décisions et la qualité de ses interventions, elle contribue directement à la mission fondamentale de l'Ordre : assurer la protection du public et préserver la confiance du public envers la profession de denturologiste.

Le rôle de syndic adjoint représente également une opportunité d'évolution professionnelle significative. Il permet de développer des compétences avancées en analyse, en prise de décision, en gestion de dossiers sensibles et en leadership professionnel. La fonction peut être exercée avec une grande flexibilité afin de permettre de concilier ce mandat avec d'autres activités professionnelles. L'Ordre offre une formation adaptée à la fonction ainsi qu'un accompagnement personnalisé lors de l'entrée en poste. Selon les besoins et la disponibilité de la personne retenue, le mandat peut également être exercé à temps partiel et comporte une possibilité de télétravail à partir de n'importe quelle région du Québec.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS

Mandat principal

En collaboration et sous l'autorité du syndic de l'Ordre

- Recevoir et analyser les signalements et, le cas échéant, procéder à l'ouverture d'un dossier d'enquête;
- Conduire ou superviser les enquêtes concernant la conduite des membres;
- Recueillir et analyser la preuve, rencontrer les parties concernées et consulter certains experts lorsque requis;
- Déterminer, au terme de son enquête, quelles sont les mesures à appliquer, selon la gravité des infractions commises;

- Décider, en toute indépendance, de déposer des plaintes devant le conseil de discipline, préparer la documentation nécessaire à la preuve et l'audition avec le procureur du Bureau du syndic et en assurer le suivi;
- Rédiger et signer les plaintes disciplinaires;
- Agir à titre de conciliateur pour les dossiers du syndic et des autres instances de l'Ordre;
- Participer aux enquêtes sur l'usurpation du titre de denturologiste et l'exercice illégal de la profession à titre d'enquêteur.

GESTION DU BUREAU DU SYNDIC

En collaboration et sous l'autorité du syndic de l'Ordre

- Assurer le respect des délais et la priorisation des dossiers;
- Mettre en place des processus efficaces et des outils de gestion adaptés;
- Veiller à la confidentialité et à la qualité du traitement des dossiers.

LEADERSHIP ET CONTRIBUTION STRATÉGIQUE

En collaboration et sous l'autorité du syndic de l'Ordre

- Collaborer avec les autres instances de l'Ordre dans le respect des rôles et responsabilités de chacun, notamment le comité d'inspection professionnelle, le comité de la formation initiale et du développement professionnel;
- Participer aux rencontres de gestion de l'équipe de la permanence;
- Participer à la planification budgétaire et stratégique relativement aux aspects qui relèvent de ses activités;
- Identifier les tendances et enjeux disciplinaires au sein de la profession;
- Formuler des recommandations au CA visant l'amélioration des pratiques professionnelles;
- Contribuer à l'évolution des règlements et politiques, lorsque requis.

PROFIL RECHERCHÉ

Compétences professionnelles

- Connaissance des obligations déontologiques applicables à la denturologie (un atout);
- Bonne compréhension du *Code des professions* et du processus disciplinaire;
- Capacité d'analyse et de synthèse documentaire;
- Jugement objectif;
- Rigueur rédactionnelle et capacité à expliquer clairement ses décisions;
- Bonne connaissance des outils informatiques (suite Office, messagerie, CRM);
- Sens aigu des responsabilités.

Qualités personnelles

- Intégrité irréprochable;
- Indépendance de jugement;
- Discrétion et respect absolu de la confidentialité;
- Capacité à gérer des situations complexes ou sensibles;
- Résilience et sang-froid.

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Compétence de gestion (atout)

- Leadership mobilisateur;
- Capacité à structurer et améliorer les processus;
- Aptitude à encadrer et soutenir une équipe.

EXIGENCES

- Être membre en règle de l'Ordre des denturologistes du Québec depuis au moins cinq (5) années;
- N'avoir fait l'objet d'aucune sanction disciplinaire au cours des 3 dernières années;
- Posséder une expérience professionnelle significative;
- Démontrer un intérêt marqué pour la protection du public et l'éthique professionnelle;
- Être disponible pour exercer les fonctions prévues au *Code des professions*, incluant la participation à des audiences disciplinaires.

CONDITIONS

- Nomination par le conseil d'administration;
- Mandat et conditions à déterminer par résolution du conseil d'administration;
- Entrée en fonction : à déterminer;
- Formation et accompagnement offerts au besoin;
- Possibilité de travail à temps partiel;
- Possibilité de télétravail partout au Québec;
- Avantages sociaux concurrentiels.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

- Une lettre d'intérêt;
- Un curriculum vitae;
- Toute information pertinente démontrant votre expérience ou votre intérêt pour la fonction;
- Les candidatures doivent être transmises confidentiellement à : M. Guillaume LaBarre à l'adresse glabarre@odq.com.

L'Ordre remercie les membres qui manifesteront leur intérêt pour cette fonction essentielle à la protection du public et à la crédibilité de la profession.

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.